LES CAHIERS PARENTS

0-12 ANS

Les enfants dans les services d'éducation et d'accueil

staark kanner

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service national de la jeunesse

« Il n'y a pas d'âge où tout est vécu avec une intensité aussi folle que dans l'enfance. Nous, les adultes, qui avons été enfants nous-mêmes, devrions nous souvenir de ce que c'était. »

Astrid Lindgren (auteur)

Chers parents, chères familles,

Dans les maisons relais et les crèches, le personnel éducatif veille à la prise en charge, à la sécurité et au bien-être des enfants.

Outre cette mission d'accueil, les crèches et les maisons relais sont également des lieux où les enfants apprennent et découvrent beaucoup de nouvelles choses. Autrement dit ce sont des lieux d'éducation. C'est la raison pour laquelle les maisons relais et crèches sont qualifiées de « services d'éducation et d'accueil pour enfants[1] ». Le terme « éducation » ne désigne toutefois pas les matières scolaires : chaque fois que nous apprenons quelque chose ou que nous nous développons, nous pouvons parler d'éducation et, dans les crèches et les maisons relais, les occasions d'apprendre sont nombreuses.

Dans les services d'éducation et d'accueil, l'éducation ne se fait pas par l'enseignement, mais par la mise en place d'un environnement diversifié et stimulant. Les enfants ont la possibilité de faire des découvertes et de vivre des expériences dans de nombreux domaines. Les intérêts des enfants dans les situations quotidiennes (comme jouer ensemble) sont pris en compte et les éducateurs/trices aident les enfants à faire leurs propres expériences et à élargir leurs connaissances.

La manière dont ce soutien aux enfants peut avoir lieu et les conditions nécessaires à cet effet, sont décrites dans le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes[2]. Depuis 2016, les services d'éducation et d'accueil alignent leurs concepts écrits, leurs objectifs pédagogiques et leur offre sur ce cadre de référence national. Il contient des principes pédagogiques directeurs pour les éducateurs/trices ainsi qu'une description des différents thèmes faisant partie de l'offre proposée par les services d'éducation et d'accueil pour enfants.

Le présent cahier parents vise à donner un aperçu de ce précieux travail éducatif des services d'éducation et d'accueil pour enfants. Il met en évidence la façon dont les enfants apprennent de nouvelles choses dans les services d'éducation et d'accueil et comment ils sont soutenus et encouragés de manière adaptée aux enfants. Les différents domaines dans lesquels les enfants peuvent faire des expériences et élargir leurs connaissances dans les services d'éducation et d'accueil sont également énumérés et expliqués plus en détail.

[1] « Service d'éducation et d'accueil pour enfants » (SEA) est le terme officiel pour désigner les maisons relais et les crèches.

[2] Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes peut être consulté en ligne sur : *www.enfancejeunesse.lu/cadredereference*

CONTENU

Que signifie l'éducation dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants ? 5

L'enfant au centre ! 9

Comment les enfants sont-ils soutenus dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants ? 11

Qu'apprennent les enfants dans le service d'éducation et d'accueil ? 14

La coopération avec les parents. 18

La qualité du service d'éducation et d'accueil. 20

Que signifie l'éducation dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants ?

En général, on entend par éducation la confrontation active d'un individu à soi-même et à son environnement et le développement d'un ensemble de facultés intellectuelles, morales et physiques.

En sus de l'école (« l'éducation formelle »), **les connaissances et les compétences peuvent également être acquises dans la vie de tous les jours,** à partir de situations de la vie quotidienne : cette possibilité d'élargir ses connaissances et d'acquérir des compétences de manière autonome est appelée éducation informelle.

Dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants, en revanche, **les éducateurs/trices aident les enfants à faire diverses expériences et à élargir et approfondir leurs propres connaissances.** Ce type d'éducation est appelé éducation non formelle et se distingue de l'éducation informelle par le fait qu'une institution pédagogique (le service d'éducation et d'accueil pour enfants) planifie les locaux, le quotidien et les offres de manière à réaliser, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, un accompagnement et un soutien adaptés.

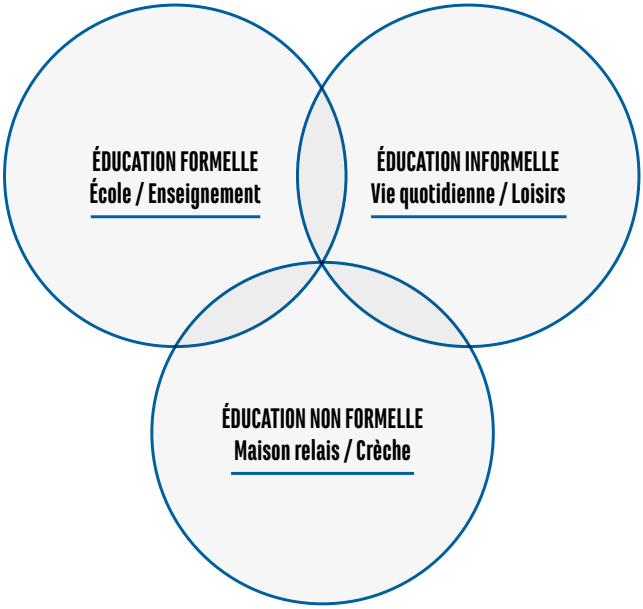

Les trois domaines de l'éducation — **éducation formelle, informelle et non formelle** — sont interdépendants : ce que nous apprenons dans la vie quotidienne ou dans les services d'éducation et d'accueil nous aide, par exemple, à l'école ou peut y être approfondi. Le temps en dehors et avant l'entrée à l'école (qu'il soit non formel ou informel) est important pour le développement des représentations que l'enfant a du monde, par exemple : « Que sont les saisons ? », « Qu'est-ce qui est difficile ? », « Qu'est-ce qui est facile ? », « Comment pouvons-nous exprimer nos sentiments ? ».

Ce type d'apprentissage se fait de manière holistique à travers tous les sens : l'enfant apprend en touchant, en goûtant, en sentant, en entendant, en bougeant…

Le développement de la personnalité de l'enfant se fait par le biais d'expériences, d'observations et par la confrontation avec des connaissances nouvelles.

Les expériences que l'enfant fait avec d'autres enfants l'aident à s'orienter dans son groupe, à comprendre les autres ou à apprendre à résoudre des problèmes. L'éducation de l'enfant dans la famille peut ainsi être soutenue.

Dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants, le terme « auto-éducation » est souvent utilisé pour décrire cette manière d'apprendre, c'est-à-dire **que les enfants explorent l'environnement par eux-mêmes.** Cependant, « auto-éducation » ne signifie pas « s'éduquer soi-même » ou « s'éduquer seul ». **Les éducateurs/trices s'appuient sur les expériences, les compétences et les connaissances des enfants** pour les encourager et les aider à explorer de nouvelles choses. Les enfants apprennent donc beaucoup par eux-mêmes, mais sont tributaires d'un accompagnement par les adultes et, si nécessaire, de leur aide.

Les enfants sont au centre de l'intérêt : les éducateurs/trices sont toujours aux côtés des enfants afin que ces derniers puissent assimiler ce qu'ils ont vécu et élargir leurs connaissances.

« Au lieu d'être un réceptacle vide, en attente d'enrichissement, le jeune enfant est, dès le début de sa vie, un enfant "riche", s'engageant activement dans le monde ; il est né équipé pour apprendre. »

Dahlberg, Moss, Pence (Chercheurs)

L'enfant au centre !

Les enfants ne sont pas de petits adultes. **Ils ont droit à l'enfance, à une vie quotidienne adaptée aux enfants, à de l'attention, à un soutien et à des encouragements.** Même les tout-petits sont des « explorateurs » qui essaient de comprendre leur environnement, de le situer et de le façonner de manière créative. Le service d'éducation et d'accueil pour enfants est un lieu où les besoins et les intérêts des enfants sont pris en compte et où **l'offre soutient le désir d'exploration et de découverte des enfants.** Le travail éducatif dans les maisons relais et crèches se caractérise par le fait que les enfants sont au centre de l'attention et qu'ils sont considérés comme suit :

LES ENFANTS SAVENT ET PEUVENT FAIRE BEAUCOUP DE CHOSES

Les enfants apprennent dès la naissance : **ils ont leurs propres capacités, talents et intérêts.** Les enfants veulent apprendre et explorer le monde, ils sont curieux, désireux d'apprendre et créatifs.

Par conséquent, les services d'éducation et d'accueil pour enfants proposent une grande diversité d'offres pour que les enfants puissent s'adonner à leurs centres d'intérêt, essayer de nouvelles choses et comprendre des faits.

LES ENFANTS APPRENNENT DES AUTRES ET AVEC LES AUTRES

Pour appréhender et comprendre le monde, il est important de l'explorer non seulement seul, mais aussi avec d'autres. Les enfants doivent pouvoir échanger des idées, partager leurs expériences et s'expliquer mutuellement comment interpréter quelque chose, ce que cela peut signifier (« Toi aussi tu as froid ? », « Toi aussi tu trouves ça beau ? », « Qu'est-ce que tu aimes faire le plus ? », etc.). Les enfants dépendent de cette interaction et ont besoin des adultes et des autres enfants pour apprendre les uns des autres.

Ceci signifie avant tout que les enfants s'amusent et vivent beaucoup de choses ensemble. Les services d'éducation et d'accueil pour enfants créent par conséquent de nombreuses opportunités pour « échanger des idées et apprendre à se connaître ». **Il existe une offre qui permet aux enfants d'« être ensemble ».**

LES ENFANTS ONT LEURS PROPRES DROITS

Chaque enfant a sa propre personnalité et les enfants ont leurs propres droits. **La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant**[3], qui a été ratifiée par le Luxembourg en 1993, couvre des droits de protection, de prestation et de participation des enfants. Par exemple, les enfants ont le droit au repos, au calme, de se livrer au jeu et d'être entendus sur les questions qui les concernent. L'une des missions du service d'éducation et d'accueil pour enfants est de respecter ces droits de l'enfant et d'en assurer la mise en application dans le service.

---

[3] De plus amples informations sur la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant sont disponibles sous www.okaju.lu

Comment les enfants sont-ils soutenus dans les services d'éducation et d'accueil ?

Comme les parents, les éducateurs/trices du service d'éducation et d'accueil pour enfants sont attentifs aux besoins des enfants et y répondent. Pour le bien-être des enfants et leur développement personnel, tant les offres pédagogiques que les locaux de la maison relais ou de la crèche sont **adaptés à leurs besoins.** Outre les besoins fondamentaux tels que la nutrition, le repos et la sécurité, il s'agit également de besoins tels que « se sentir protégé », « avoir un sentiment d'appartenance », « pouvoir échanger avec les autres », « se sentir capable » et « être autonome ». L'apprentissage dans le service d'éducation et d'accueil pour enfants est basé à la fois sur **l'activité propre des enfants et sur le transfert de connaissances** par les éducateurs/trices. Ensemble, les enfants font de nouvelles expériences, explorent par exemple la nature, expérimentent ou sont créatifs. Le personnel éducatif encourage ces activités, offre son aide aux enfants et leur fournit des explications. En outre, la journée est organisée de telle sorte que les règles et procédures donnent aux enfants **la structure nécessaire pour se sentir en sécurité et protégés.**

« Les enfants ne deviennent pas des personnes, ils le sont déjà. »

Janusz Korczak (pédagogue)

Les pédagogues donnent de la sécurité aux enfants, sont **des personnes de référence et en même temps un modèle.** En cas de questions ou d'incertitudes, les enfants peuvent s'adresser à eux à tout moment. Ils mettent leurs connaissances, leurs propres expériences et compétences à la disposition des enfants et, de par leur attitude, soutiennent l'apprentissage des enfants.

Les locaux du service d'éducation et d'accueil pour enfants sont aménagés de façon à favoriser le jeu et la soif de découverte des enfants. Les espaces intérieurs et extérieurs sont bien conçus et s'articulent autour des besoins (par exemple, le besoin de bouger) et des intérêts des enfants.

Principes de l'accompagnement éducatif dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants.

➔ Le bien-être et les droits de l'enfant se trouvent à l'avant-plan.

➔ Outre la diversité de l'offre, une grande importance est accordée au jeu libre des enfants.

➔ Les enfants ont la possibilité de découvrir de nouvelles choses dans le plus grand nombre de domaines possible.

➔ Les situations quotidiennes sont observées et abordées par les éducateurs/trices (Qu'est-ce qui intéresse les enfants ? Comment ont-ils vécu telle ou telle situation ? Qu'allons-nous faire ensuite pour reprendre l'expérience ?).

➔ L'activité propre des enfants et leur propre « exploration du monde » sont soutenues.

➔ Les moments passés ensemble et la découverte commune sont encouragés.

➔ Les enfants doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions. Leurs idées et leurs intérêts sont valorisés et pris en compte.

➔ Chaque enfant, avec sa personnalité unique, est soutenu et encouragé.

➔ Les enfants ont la possibilité de se détendre et de se reposer.

➔ Les enfants disposent du temps et de la liberté nécessaires pour s'adonner à leurs intérêts. L'apprentissage n'est soumis à aucune contrainte de temps ou de performance.

Qu'apprennent les enfants dans le service d'éducation et d'accueil pour enfants ?

D'une manière générale, les services d'éducation et d'accueil pour enfants visent à renforcer l'estime de soi des enfants et à encourager leur **autonomie** dans le plus grand nombre de domaines possible.

Les services d'éducation et d'accueil contribuent par ailleurs à **l'acquisition de compétences sociales** par les enfants. Les expériences partagées permettent d'élargir les compétences linguistiques et d'acquérir diverses compétences sociales telles que la « résolution de conflits » et le « travail en équipe ».

« Dès leur plus jeune âge, les enfants apprennent avec chacun de leurs sens. Leur développement est mû par leur curiosité, leur créativité, leur plaisir de jouer et d'apprendre ainsi que par leur quête d'un sens et d'une signification dans le monde. »

Cadre de référence national sur l'éducation non formelle, p.17

Une grande variété de sujets *(appelés « champs d'action » dans le cadre de référence national)* sont abordés :

CRÉATIVITÉ ET ART

Afin d'élargir leurs formes d'expression, les enfants se voient proposer un large éventail d'activités artistiques : activités musicales, de danse et de rythme, conception et réalisation de spectacles, initiation aux œuvres d'art, expérimentation de différents matériaux, etc.

LANGUE ET MÉDIAS

Une partie de l'offre éducative dans les services d'éducation et d'accueil concerne le respect pour la/les langue(s) familiale(s), la communication avec les pairs, l'accès aux livres et aux histoires. Les enfants ont la possibilité d'expérimenter le langage, l'écriture et les médias de manière ludique et créative.

MOUVEMENT ET SANTÉ

Outre l'aspect lié à la santé, l'activité physique contribue également au développement des compétences sociales (Comment nous traitons-nous les uns les autres ? Qu'accomplissons-nous ensemble ?). Pour répondre au besoin de mouvement des enfants, des activités en plein air sont régulièrement proposées.
Les repas sont une occasion d'apprendre à manger sainement et constituent en même temps des moments de convivialité.

VALEURS ET PARTICIPATION

Les situations de la vie quotidienne (jouer, manger, bouger, etc.) sont autant d'occasions pour les enfants de découvrir et d'expérimenter les cultures, les valeurs et les expériences des autres enfants. Dans le service d'éducation et d'accueil, les enfants ont le droit d'exprimer leurs préférences et d'être entendus sur les décisions qui les concernent.

LES RELATIONS

Les enfants ont la possibilité de nouer des liens d'amitié avec des enfants de leur âge et de développer des relations de confiance avec leurs éducateurs/trices. Ces relations sont essentielles au bien-être et au développement des compétences sociales et émotionnelles.

EXPLORER L'ENVIRONNEMENT

En permettant aux enfants d'expérimenter de manière ludique, les services d'éducation non formelle offrent des conditions idéales pour développer des compétences mathématiques, scientifiques et techniques élémentaires. En dehors de l'institution, les enfants ont la possibilité d'être en contact direct avec la nature et d'y vivre et d'y apprendre de nombreuses choses.

GÉRER LE CHANGEMENT

Les enfants et leurs familles sont activement soutenus dans la gestion de changements. Ces changements dits « transitions » sont autant d'occasions de renforcer les compétences des enfants et peuvent concerner l'entrée en crèche ou en maison relais, l'entrée à l'école ou, par exemple, de petits changements dans la routine du service d'éducation et d'accueil (nouvelle éducatrice, nouveau groupe, etc.).

Coopération avec les parents

Le service d'éducation et d'accueil collabore avec toutes les personnes impliquées dans l'éducation des enfants. Un accent particulier est bien sûr mis sur la coopération avec les parents.

Une bonne coopération se caractérise par une **confiance mutuelle.** Les discussions avec les parents ont lieu à intervalles réguliers et dans une atmosphère de respect mutuel.

En outre, un échange informel sur les expériences et les étapes de développement des enfants a régulièrement lieu entre les parents et les pédagogues sur les expériences et les étapes de développement des enfants. **Les changements dans la vie quotidienne (par exemple, l'entrée en crèche ou à l'école) sont organisés avec bienveillance dans le but de protéger le bien-être de l'enfant.**

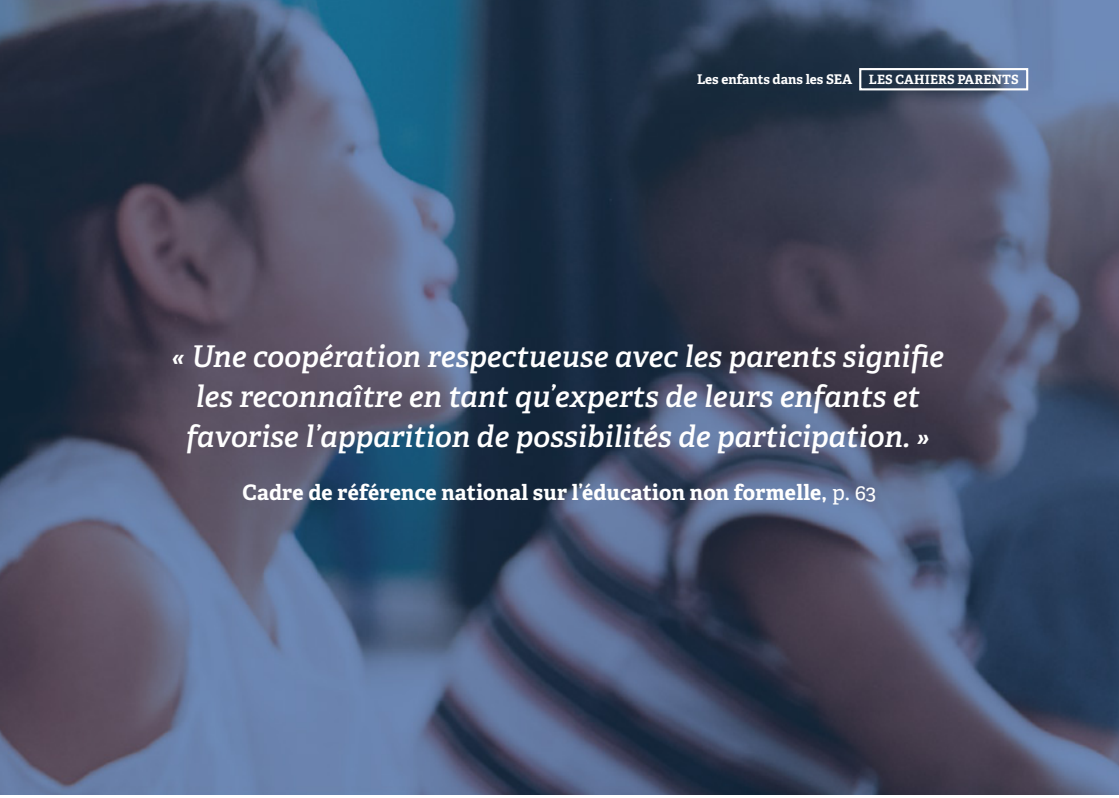

« Une coopération respectueuse avec les parents signifie les reconnaître en tant qu'experts de leurs enfants et favorise l'apparition de possibilités de participation. »

Cadre de référence national sur l'éducation non formelle, p. 63

La coopération avec les parents vise également à permettre aux parents de s'impliquer dans le service d'éducation et d'accueil et de participer activement ou du moins, de soumettre des suggestions (par exemple, pour les activités, les excursions).

La diversité culturelle est considérée comme un enrichissement. Il est créé un environnement dans lequel tant les enfants que les parents se sentent à l'aise et où leurs préoccupations sont valorisées. Une relation de confiance entre les parents et les éducateurs/trices contribue à une relation positive entre les enfants et le personnel éducatif.

La qualité des services d'éducation et d'accueil pour enfants

Les services d'éducation et d'accueil pour enfants doivent tenir compte des règles de sécurité ainsi que des consignes du ministère concernant la qualification du personnel et l'aménagement des locaux.

Un **travail pédagogique de haute qualité** dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants se caractérise, entre autres, par :

- la qualification et la formation continue de **l'équipe pédagogique**,
- **la relation** entre l'équipe pédagogique et les enfants,
- **l'offre pédagogique** du service (par exemple, la diversité de l'offre),
- **l'aménagement des locaux** (par exemple, le matériel de jeu et l'atmosphère des pièces),
- **la coopération avec les parents** (par exemple, entretiens avec les parents, participation des parents),
- **l'examen critique** constant du propre travail.

« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants..., l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. »

Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, article 3.

Les agents du ministère et du Service national de la jeunesse (SNJ) ont un échange régulier avec les services d'éducation et d'accueil sur la qualité de leurs offres. Les agents régionaux du SNJ ont la mission particulière de faire un suivi et de soutenir la mise en œuvre du cadre de référence national sur l'éducation non formelle, tel qu'il est décrit brièvement dans ce cahier parents. Les concepts écrits de chaque service d'éducation et d'accueil, les visites sur place et l'échange régulier avec les chargé(e)s de direction des services, jouent un rôle important dans ce contexte.

CITATIONS :

[1] *Astrid Lindgren : Astrid Lindgren, schwedische Schriftstellerin: Lesebuch zum 100. Geburtstag. Verlag Oetinger 2007.*

[2] *Dahlberg G, Moss P., Pence A. : Au-delà de la qualité dans l'accueil de l'éducation de la petite enfance. Édition Érès 2012. p.103.*

[3] *Janusz Korczak, Sämtliche Werke Band 15, 1996-2005, Güthersloh.p.50*

[4] *Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes : Édition 2021. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service national de la jeunesse.*

BIBLIORAPHIE :

Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service national de la jeunesse. 2021.

www.enfancejeunesse.lu/cadredereference

L'ENFANT DANS LA MAISON RELAIS OU DANS LA CRÈCHE

Je peux compter sur le fait que :

- je peux découvrir et explorer beaucoup de nouvelles choses
- l'on m'écoute et que l'on tient compte de mes intérêts
- l'on m'offre les mêmes opportunités qu'à tous les autres
- je peux jouer et me reposer
- l'on me donne le temps dont j'ai besoin et que l'on prend soin de moi
- je peux vivre de nombreuses expériences avec les autres enfants et aussi apprendre d'eux

Plus d'informations sur : www.enfancejeunesse.lu/cadredereference

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

IMPRESSUM

Éditeur : Service national de la jeunesse
Coordination : Claude Bodeving
Photos : Service national de la jeunesse
Layout : lola strategy & design
Impression : reka
Tirage : 22.000 exemplaires
Date : Novembre 2021
ISBN : 978-2-919796-34-2